Ai-je mes chances pour Panthéon-Sorbonne?

Par **Ritsu**, le **16/11/2014** à **15:49**

Bonjour! [smile3]

Je suis actuellement en Terminale ES et je voulais savoir si j'ai des chances d'être acceptée en Licence de droit à la Sorbonne l'année prochaine. En effet, je fais partie de l'académie de Versailles et non de Paris; et l'on m'a dit que les étudiants hors-secteur étaient choisis par tirage au sort. Est-ce vrai? Car d'un autre côté, certains professeurs me disent qu'ils regardent les dossiers et comme le mien est très bon, il n'y a de raison que je ne sois pas prise. Mais je suis un peu inquiète car ce premier trimestre, mes notes ont baissé dans certaines matières, par rapport à l'année dernière, de 3 points... je passe d'un tbon à bon trimestre.

Bref je ne sais plus qui croire: est-ce que la Sorbonne regarde les dossiers? Si oui, j'ai mes chances même si j'ai baissé mais que moyennes restent bonnes?

Merci à tous ceux qui m'éclaireront ^__^

Par **bulle**, le **16/11/2014** à **16:21**

Bonjour,

Je pense que cette fac regarde bien évidemment les dossiers. Un tirage au sort ne serait pas une façon juste de choisir les meilleurs étudiants. Cette fac est plutôt synonyme de travail et de mérite et non pas de loterie.

Après, je vous conseille de contacter directement la fac pour savoir comment cela se passe pour des personnes dans votre situation, de vous inscrire dès que vous pouvez dans cette fac et de vous inscrire dans d'autres facs également au cas où.

Par **Allumette02**, le **16/11/2014** à **16:33**

Bonjour,

Il ne me semble pas que cette Fac prenne des élèves hors de Paris intra-muros. Ils

demandent même non pas le domicile à Paris mais le lycée où le Bac a été obtenu.

Essayez cependant d'appeler la Fac, je pense qu'elle seule saura vous renseigner parfaitement.

Par **Visiteur**, le **16/11/2014** à **20:42**

Heureusement que c'est pas la loterie !! Enfin je ne crois pas et n'espère pas.
Normalement pour ceux qui sont pas de Paris, il me semble avoir entendu dire qu'ils sont susceptibles de passer un test supplémentaire pour se départager pour l'entrée en L1.
Mais ça reste à confirmer, je ne suis pas dans une université parisienne.

Par **Yn**, le **26/01/2015** à **10:29**

Les modalités d'inscription à Paris 1 quand on est "hors zone" sont incompréhensibles. Les règles changent tous les ans, j'en apprends souvent la teneur rétrospectivement via mes étudiants en cours d'année.

Selon moi, pour une inscription en L1, il y a chaque année X places d'ouvertes pour les étudiants "hors zone". La sélection a pu se faire par tirage au sort, la Sorbonne refuse la sélection sur dossier en L1 car se serait contraire au principe fondamental de libre accès à l'université (nos copains d'Assas ne font pas la même chose, quoi que ça change aussi tous les jours). Maintenant, est-ce toujours d'actualité ? Je ne sais pas.

Par ailleurs, le campus "Sorbonne" n'existe pas vraiment. Le département L1 est un peu coupé du monde, c'est une véritable usine, une sorte d'Etat dans l'Etat.

Je t'invite à contacter l'administration, voire à te déplacer directement. Conseil : prends ta matinée, tu vas attendre longtemps.

Par **Jujelas**, le **26/01/2015** à **15:31**

Personnellement je viens d'un lycée parisien et suis actuellement à la Sorbonne, rue STHyp.
Autour de moi (1ère année) il y a pas mal de provinciaux et beaucoup de banlieusards.
APB est un système opaque, personne ne sait réellement comment ça marche et les rumeurs vont bon train.
Un conseil : ordonne bien tes vœux et mets les par ordre réel de préférence, ensuite advienne que pourra c'est parfois cruel mais malheureusement c'est comme ça.
Officiellement c'est un tirage au sort, maintenant on ne sait pas ce qui en est vraiment mais si tu a un bon dossier il n'y a pas de raisons surtout que d’après ce que je comprends la vraie sélection se fait entre L1/L2.
Bon courage !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Ritsu**, le **03/02/2015** à **19:44**

Merci,

Le soucis c'est que j'ai peur de perdre la priorité sur les facs de mon académie en mettant la Sorbonne en 1er choix au lieu d'une fac de mon académie sachant que toutes les licences de droit sont sous tension...

Par **Jujelas**, le **04/02/2015** à **11:39**

Tu ne perdra aucune priorité car les établissement ne connaissent pas l'ordre de classement de tes vœux, il faut mettre les vœux dans l'ordre de préférence, si tu souhaites absolument intégrer la Sorbonne alors il faut la mettre en premier choix.

Bon courage !

Par **Ritsu**, le **06/02/2015** à **18:35**

Merci, mais même si les facs ne connaissant pas l'ordre, c'est le logiciel qui trie automatiquement je crois.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés